

SEPA
L'EXPÉRIENCE BÉTON

CUBIK®

Mineral Outdoor

UNE MARQUE DE SEPA

G A M M E
CORTEN



**FABRIQUE
EN ALSACE
DANS NOS
ATELIERS**

MADE
IN



CYCLE DE VIE DU CORTEN



Acier brut
non rouillé



Acier à demi
rouillé



Acier stabilisé

Env. 3 à 6 mois

CONSEIL

Déballer rapidement les produits après réception pour éviter que l'humidité ne soit emprisonnée et ne crée des tâches irrégulières.

QU'EST-CE QUE L'ACIER CORTEN ?

L'acier corten, aussi appelé acier auto-patinable, est un acier à la composition chimique particulière, ce qui lui confère la propriété de **s'oxyder spontanément** en surface. Avec le temps, cette rouille de surface se **stabilise** autour du matériau et forme une patine qui le protège contre les agressions (intempéries, polluants etc..). Correctement mis en œuvre, le corten est particulièrement durable et ne nécessite **pas d'entretien**. Son usage se justifie par sa résistance importante.

Le Corten est un alliage d'acier auquel est ajouté du cuivre, du phosphore, du chrome, du nickel et du molybdène. Ces différents éléments augmentent sa résistance à la corrosion par formation précoce d'une couche protectrice de rouille.

L'acier Corten est un matériau brut particulièrement apprécié des architectes, des designers et des décorateurs.

À noter également que sa résistance est aussi supérieure aux autres aciers face à la corrosion due aux conditions atmosphériques. Cette caractéristique est provoquée par la combinaison des matières précédemment mentionnées. Une corrosion superficielle se forme rapidement sous forme de teinte rouillée.

Ce matériau est prisé par les paysagistes et souvent décliné en bordures, bacs à fleurs, panneaux brise-vue décoratifs. Dans ce contexte, il a l'avantage d'être facile à mettre en œuvre. Ses teintes chaudes s'harmonisent avec la verdure et il dure plus longtemps que le bois, de l'ordre de plusieurs décennies dans un environnement adapté.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU CORTEN ?

- Un acier à la résistance structurelle élevée (doublée par rapport à un acier standard) ;
- Un matériau qui n'a pas besoin d'être verni pour résister aux conditions météorologiques car il est naturellement 6 à 8 fois plus résistant qu'un acier traditionnel ;
- Une solution polyvalente par sa souplesse de mise en œuvre ;
- Un matériau original et décoratif, par ses nuances d'ocre.



Réf. 403 350

**ACTIVATEUR
DE ROUILLE
BIDON D'1 L**



Réf. 403 351

S TOP ROUILLE CORTEN (0,5 L)

- Stoppe la rouille pour éviter les coulures ;
- Empêche l'acier de déteindre ;
- Protège le métal en profondeur ;
- **Attention**, le stop rouille étanchéifie l'acier de l'air et de l'humidité. N'appliquez le produit que lorsque vous arrivez à l'effet souhaité pour arrêter l'évolution de la patine.

CONSEILS D'APPLICATION

Pour un résultat optimal, vérifier que la surface à nettoyer soit sèche, puis appliquer le produit avec un chiffon. Les chiffons imbibés ne doivent pas être stockés, ni être directement jetés dans une poubelle.





Jardinière avec fond • Corten



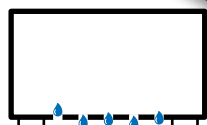
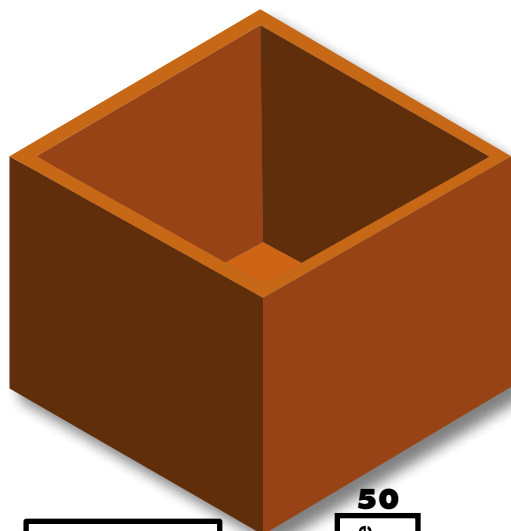
Jardinière avec fond et sans pli • Corten
Réalisation sur-mesure



Jardinière avec fond • Corten

JARDINIÈRES AVEC FOND

CARRES OU RECTANGULAIRES • EP. 2 MM • DOUBLE PLIS EN TÊTE



JARDINIÈRES AVEC FOND

50
retour en tête
25



- Finition double plis supérieur pour une plus grande résistance et une meilleure rigidité
- Peut être posée sur une terrasse grâce au piètement et à son système d'évacuation des eaux de pluie
- Option isolation pour protéger vos plantations contre les températures hivernales et estivales quelle que soit la dimension
- Option drainage Delta®-MS pour protéger le bac de l'humidité et garantir ainsi sa durabilité quelle que soit la dimension

Gamme Corten - jardinières carrées ou rectangles

Code article	Désignation	Unité qté de base	Poids kg/unités
JARDINIÈRES ASSEMBLÉES AVEC FOND			
301 539	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 40x40 CM	Pce	16
301 540	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 40x80 CM	Pce	25
301 537	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 40x100 CM	Pce	29
301 538	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 40x120 CM	Pce	34
301 541	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 60x60 CM	Pce	25
301 542	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 80x80 CM	Pce	36
301 535	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 100x100 CM	Pce	49
301 536	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 120x120 CM	Pce	62
301 545	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 40x40 CM	Pce	21
301 546	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 50x120 CM	Pce	48
301 547	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 50x150 CM	Pce	57
301 548	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 60x60 CM	Pce	33
301 549	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 80x80 CM	Pce	46
301 543	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 100x100 CM	Pce	61
301 544	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 120x120 CM	Pce	77
301 555	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 40x40 CM	Pce	26
301 556	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 40x80 CM	Pce	40
301 552	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 40x100 CM	Pce	47
301 553	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 40x120 CM	Pce	54
301 554	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 40x150 CM	Pce	65
301 557	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 60x60 CM	Pce	41
301 558	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 80x80 CM	Pce	57
301 550	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 100x100 CM	Pce	74
301 551	BAC CORTEN AVEC FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 120x120 CM	Pce	92

OPTIONS BACS CORTEN (AVEC FOND / SANS FOND / KT) TOUS TYPES & TOUTES DIMENSIONS DES BACS

301 534	OPTION DRAINAGE	■ Option drainage Delta®-MS pour protéger le bac de l'humidité et garantir ainsi sa durabilité	Pce	-
301 533	OPTION ISOLATION	■ Option isolation pour protéger vos plantations contre les températures hivernales et estivales	Pce	-

- Option drainage Delta®-MS pour protéger le bac de l'humidité et garantir ainsi sa durabilité
- Option isolation pour protéger vos plantations contre les températures hivernales et estivales

Jardinière sans fond • Corten

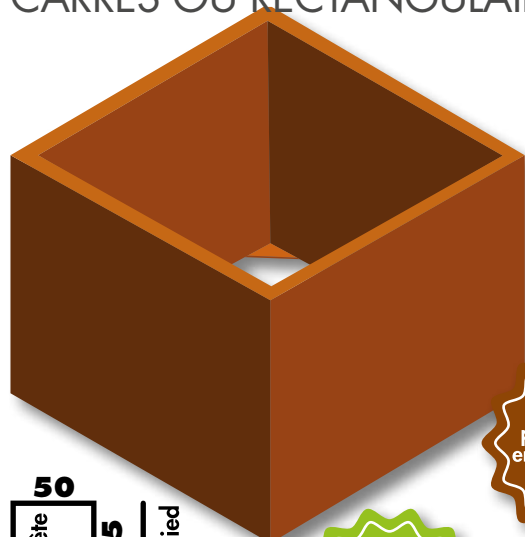


Permet de créer des petits soutènements sans surcharge.

Jardinière sans fond • Corten

JARDINIÈRES SANS FOND

CARRÉS OU RECTANGULAIRES • EP. 2 MM • DOUBLE PLIS EN TÊTE



- Pose en pleine terre
- Permet un bon développement racinaire profond
- Petit soutènement possible sans surcharge de véhicule
- Produit adapté aux carrés potagers
- Retour en pied de 50 mm pour éviter l'enfoncement du bac dans le sol
- Option isolation pour protéger vos plantations contre les températures hivernales et estivales quelle que soit la dimension
- Option drainage Delta®-MS pour protéger le bac de l'humidité et garantir ainsi sa durabilité quelle que soit la dimension



50
retour en tête

25

50
retour en pied

Gamme Corten - jardinières carrées ou rectangles

Code article	Désignation	Unité qté de base	Poids kg/unités
JARDINIÈRES ASSEMBLÉES SANS FOND			
301 581	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 20 DIMENSIONS 80x80 CM	Pce	16
301 578	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 20 DIMENSIONS 100x100 CM	Pce	20
301 579	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 20 DIMENSIONS 100x200 CM	Pce	31
301 580	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 20 DIMENSIONS 120x120 CM	Pce	25
301 414	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 40x80 CM	Pce	20
301 413	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 40x120 CM	Pce	26
301 415	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 80x80 CM	Pce	26
301 582	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 100x100 CM	Pce	33
301 583	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 100x200 CM	Pce	49
301 412	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 40 DIMENSIONS 120x120 CM	Pce	40
301 430	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 80x80 CM	Pce	36
301 416	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 100x100 CM	Pce	46
301 417	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 100x200 CM	Pce	68
301 418	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 120x120 CM	Pce	55
301 419	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 60 DIMENSIONS 140x140 CM	Pce	64
301 890	BAC CORTEN SANS FOND HAUT. 80 DIM. 70x70 CM	Pce	41
301 433	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 80x80 CM	Pce	46
301 431	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 100x100 CM	Pce	58
301 432	BAC CORTEN SANS FOND HAUTEUR 80 DIMENSIONS 120x120 CM	Pce	70
OPTIONS BACS CORTEN (AVEC FOND / SANS FOND / KT) TOUS TYPES & TOUTES DIMENSIONS DES BACS			
301 534	OPTION DRAINAGE	Pce	-
301 533	OPTION ISOLATION	Pce	-

Possibilité de réaliser vos produits sur-mesure, consultez-nous. Panachable avec toute la gamme de produits béton et pierre naturelle.



- Option drainage Delta®-MS pour protéger le bac de l'humidité et garantir ainsi sa durabilité
- Option isolation pour protéger vos plantations contre les températures hivernales et estivales



Jardinière en kit • Corten



Jardinière en kit • Corten

JARDINIÈRES EN KIT

CARRÉS OU RECTANGULAIRES • EP. 2 MM • DOUBLE PLIS EN TÊTE



- Kit : produit léger et manuable même dans les zones difficiles d'accès.
- Pose en pleine terre
- Permet un bon développement racinaire profond
- Petit soutènement possible sans surcharge de véhicule
- Produit adapté aux carrés potagers
- Assemblage par boulonnage au niveau des angles pour les produits en kit - boulons en inox tête corten fournis avec le kit
- Livré avec un cerclage croisé
- Retour en pied de 50 mm pour éviter l'enfoncement du bac dans le sol
- Option isolation pour protéger vos plantations contre les températures hivernales et estivales quelle que soit la dimension
- Option drainage Delta®-MS pour protéger le bac de l'humidité et garantir ainsi sa durabilité quelle que soit la dimension

fabrication sur-mesure possible

patine Corten env. 3 à 6 mois

produit livré rouillé

JARDINIÈRES EN KIT ET SANS FOND

Gamme Corten - jardinières carrées ou rectangles

Code article	Désignation	Unité qté de base	Poids kg/unités
JARDINIÈRES EN KIT			
301 563	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 40 DIM. 40x80 CM	Pce	20
301 561	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 40 DIM. 40x100 CM	Pce	23
301 562	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 40 DIM. 40x120 CM	Pce	26
301 564	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 40 DIM. 60x60 CM	Pce	20
301 565	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 40 DIM. 80x80 CM	Pce	26
301 559	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 40 DIM. 100x100 CM	Pce	33
301 560	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 40 DIM. 120x120 CM	Pce	40
301 567	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 60 DIM. 40x40 CM	Pce	18
301 568	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 60 DIM. 50x100 CM	Pce	34
301 569	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 60 DIM. 50x120 CM	Pce	39
301 570	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 60 DIM. 60x60 CM	Pce	27
301 571	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 60 DIM. 80x80 CM	Pce	36
301 566	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 60 DIM. 100x100 CM	Pce	46
301 575	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 80 DIM. 40x40 CM	Pce	23
301 576	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 80 DIM. 40x80 CM	Pce	35
301 574	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 80 DIM. 40x120 CM	Pce	46
301 577	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 80 DIM. 80x80 CM	Pce	46
301 572	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 80 DIM. 100x100 CM	Pce	58
301 573	BAC CORTEN KIT SANS FOND HAUT. 80 DIM. 120x120 CM	Pce	70
OPTIONS BACS CORTEN (AVEC FOND / SANS FOND / KT) TOUS TYPES & TOUTES DIMENSIONS DES BACS			
301 534	OPTION DRAINAGE	Pce	-
301 533	OPTION ISOLATION	Pce	-



Bordure pliée • Corten



Bordure droite • Corten

BORDURES

DROITES / TÊTE APLATIE / PLIÉE EN TÊTE • EP. 2 ET 3 MM

NB



- Conditionnement de 5 pces
- Bordures droite et tête aplatie cintrables
- Permet de délimiter esthétiquement vos allées et massifs fleuris
- Bordure tête aplatie : anti-coupure, idéale pour les zones engazonnées

Piquet pour bord. tête aplatie : maintien parfait
Piquet pour bord. droite : jeu de 2/3 mm sans incidence



patine Corten
env. 3 à 6 mois

produit livré
rouillé

fabrication
sur-mesure
possible

Gamme Corten - bordures

Code article	Désignation	Unité qté de base	Poids kg/unités
BORDURES DROITES - EP. 2 MM			
301 434	BORDURE CORTEN DROITE LONG. 200 HT. 10 CM	Pce	3
301 435	BORDURE CORTEN DROITE LONG. 200 HT. 15 CM	Pce	5
301 436	BORDURE CORTEN DROITE LONG. 200 HT. 20 CM	Pce	6
301 437	BORDURE CORTEN DROITE 60/60 HT. 10 ANGLE	Pce	1
301 438	BORDURE CORTEN DROITE 60/60 HT. 15 ANGLE	Pce	1
301 439	BORDURE CORTEN DROITE 60/60 HT. 20 ANGLE	Pce	2
BORDURES DROITES TÊTE APLATIE - EP. 2 MM			
301 440	BORDURE CORTEN TÊTE APLATIE LONG. 200 HT. 10 CM	Pce	4
301 441	BORDURE CORTEN TÊTE APLATIE LONG. 200 HT. 15 CM	Pce	5
301 442	BORDURE CORTEN TÊTE APLATIE LONG. 200 HT. 20 CM	Pce	7
301 443	BORDURE CORTEN TÊTE APLATIE 60/60 HT. 10 CM ANGLE	Pce	1
301 444	BORDURE CORTEN TÊTE APLATIE 60/60 HT. 15 CM ANGLE	Pce	2
301 445	BORDURE CORTEN TÊTE APLATIE 60/60 HT. 20 CM ANGLE	Pce	2
PIQUETS BORDURES DROITES ET BORDURES DROITES TÊTE APLATIE - CONDITIONNES PAR 10			
301 744	PIQUET POUR BORDURE CORTEN HT. 10	Pce	10
301 742	PIQUET POUR BORDURE CORTEN HT. 15	Pce	10
301 751	PIQUET POUR BORDURE CORTEN HT. 20	Pce	10
BORDURES DROITES TÊTE PLIÉE - EP. 3 MM - NECESSITE UNE POSE SCLEE OU ENTERREE			
301 446	BORDURE CORTEN TÊTE PLIÉE LONG. 200 HT. 20 CM	Pce	11
301 447	BORDURE CORTEN DROITE TÊTE PLIÉE LONG. 200 HT. 30 CM	Pce	16
301 448	BORDURE CORTEN DROITE TÊTE PLIÉE HT. 20 CM ANGLE RENTRANT	Pce	3
301 449	BORDURE CORTEN DROITE TÊTE PLIÉE HT. 20 CM ANGLE SORTANT	Pce	3
301 450	BORDURE CORTEN DROITE TÊTE PLIÉE HT. 30 CM ANGLE RENTRANT	Pce	5
301 451	BORDURE CORTEN DROITE TÊTE PLIÉE HT. 30 CM ANGLE SORTANT	Pce	5



Profil d'habillage de mur • Corten



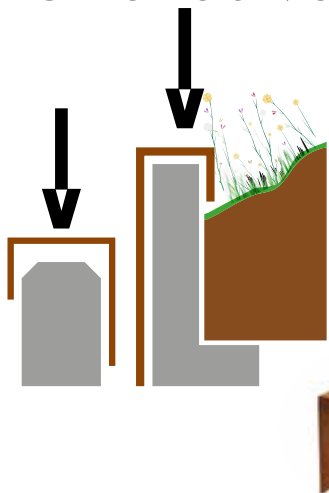
Profil d'habillage de bordure • Corten



Profil d'habillage de mur • Corten

PROFILS D'HABILLAGE

BORDURES & MURS DE SOUTÈNEMENT • EP. 2 MM



- Profilé qui recouvre les bordures ou les murs en L en béton armé BA d'épaisseur 120 mm
- Originalité et esthétique de vos aménagements
- Possibilité d'intégrer des formes ou motifs sur demande pour les murs de soutènement

NB

patine Corten
env. 3 à 6 mois

produit livré
rouillé

fabrication
sur-mesure
possible

sérigraphie
possible

Gamme Corten - profils d'habillage pour bordures et murs

Code article	Désignation	Unité qté de base	Poids kg/unités
HABILLAGE DE BORDURES EN CORTEN			
301 452	HABILLAGE DE BORDURE CORTEN LONG. 100 5/5/5 CM	Pce	2
301 453	HABILLAGE DE BORDURE CORTEN LONG. 100 15/5/5 CM	Pce	4
301 454	HABILLAGE DE BORDURE CORTEN 60/60 5/5/5 CM ANGLE RENTRANT	Pce	1
301 455	HABILLAGE DE BORDURE CORTEN 60/60 15/5/5 CM ANGLE RENTRANT	Pce	2
HABILLAGE DE MURS EN CORTEN			
301 456	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 45 LONG. 49 CM	Pce	6
301 457	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 45 LONG. 99 CM	Pce	11
301 458	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 55 LONG. 49 CM	Pce	7
301 459	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 55 LONG. 99 CM	Pce	14
301 460	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 80 LONG. 49 CM	Pce	9
301 461	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 80 LONG. 99 CM	Pce	18
301 462	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 105 LONG. 49 CM	Pce	11
301 463	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 105 LONG. 99 CM	Pce	22
301 464	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 130 LONG. 49 CM	Pce	13
301 465	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 130 LONG. 99 CM	Pce	26
301 466	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 155 LONG. 49 CM	Pce	15
301 467	HABILLAGE DE MUR CORTEN HAUT. 155 LONG. 99 CM	Pce	30



Possibilité de réaliser vos produits sur-mesure, consultez-nous. Panachable avec toute la gamme de produits béton et pierre naturelle.

PARE-VUE

PLEIN OU MOTIFS • EP. 2 MM • RETOURS DE 50 MM SUR LES 4 COTES



Nature 1



Nature 2



Nature 3



Nature 4



Nature 5



Nature 6



Nature 7



Abstrait 1



Abstrait 2



Abstrait 3



Abstrait 4



Abstrait 5



Triptyque



Pare-vue motif Abstrait 1 • Corten

NB

- Produit simple à assembler
- Peut être assemblé avec des poteaux d'angle (L) ou intermédiaires (T) pour créer des brise-vues ou des clôtures de séparation
- Poteaux avec platines disponibles pour scellement béton
- Possibilité d'intégrer des formes ou motifs sur demande
- Option fiches encastrement sol pour implanter des brise-vues en pleine terre

patine Corten
env. 3 à 6 moisfabrication
sur-mesure
possibleproduit livré
rouillé**Gamme Corten - pare-vues**

Code article	Désignation	Unité qté de base	Poids kg/unités
PARE-VUES PLEIN			
301 471	BRISE VUE CORTEN PLEIN HAUT. 180 x LARG. 40 CM	Pce	15
301 470	BRISE VUE CORTEN PLEIN HAUT. 180 x LARG. 60 CM	Pce	21
301 468	BRISE VUE CORTEN PLEIN HAUT. 180 x LARG. 80 CM	Pce	27
301 469	BRISE VUE CORTEN PLEIN HAUT. 180 x LARG. 110 CM	Pce	36
301 472	BRISE VUE CORTEN PLEIN HAUT. 180 x LARG. 135 CM	Pce	43
PLUS VALUE DECOUPE PLASMA FORMES ET MOTIFS			
GAMME NATURE			
301 477	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM NATURE 1	Pce	36
301 478	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM NATURE 2	Pce	36
301 479	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM NATURE 3	Pce	36
301 480	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM NATURE 4	Pce	36
301 481	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM NATURE 5	Pce	36
301 482	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM NATURE 6	Pce	36
301 764	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM NATURE 7	Pce	36
GAMME ABSTRAIT			
301 484	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM ABSTRAIT 1	Pce	36
301 485	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM ABSTRAIT 2	Pce	36
301 486	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM ABSTRAIT 3	Pce	36
301 487	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM ABSTRAIT 4	Pce	36
301 488	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM ABSTRAIT 5	Pce	36
GAMME TRIPTYQUE			
301 483	BRISE VUE CORTEN HAUT. 180 x LARG. 110 CM TRIPTYQUE	Pce	107,40

PARE-VUE

SYSTEME DE FIXATION

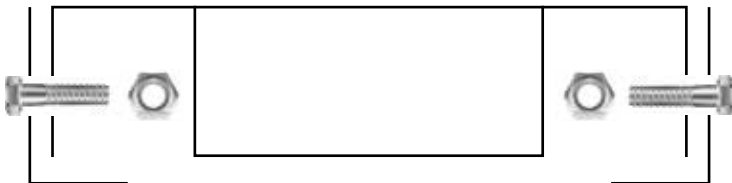
Gamme Corten - pare-vues

Code article	Désignation	Unité qté de base	Poids kg/unités
ACCESSOIRES			
301 473	BRISE VUE CORTEN POTEAU INTERMEDIAIRE HAUT. 190 CM - ANGLE EN T	Pce	15
301 474	BRISE VUE CORTEN POTEAU ANGLE HAUT. 190 CM - ANGLE EN L	Pce	15
301 475	BRISE VUE POTEAU FICHE ENCASTREMENT SOL	Pce	7
301 476	BRISE VUE POTEAU TUBE 40x40x2 230 CM	Pce	9

ELEMENT ISOLE



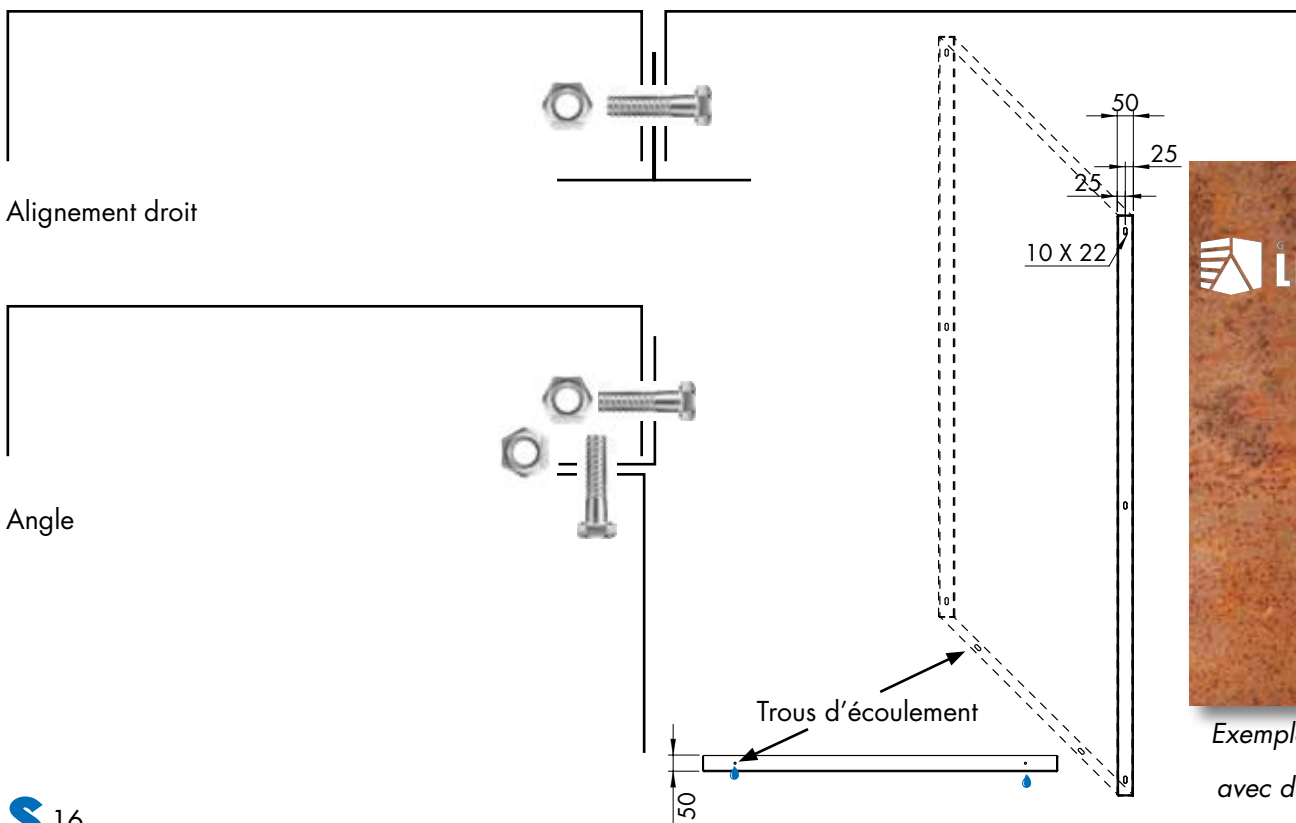
Tubes de 40x80 cm enfoncés dans le sol à 1/3 de la hauteur du pare-vue.



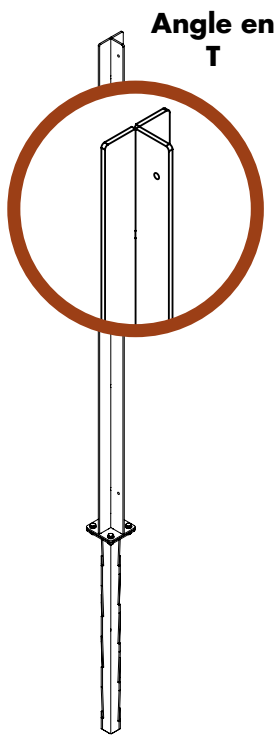
Poteaux d'angle fixés sur un support en béton ou encastrés dans le sol avec une fiche d'encastrement.



ALIGNEMENT DE PANNEAUX D'ANGLE ET ALIGNEMENT DROIT



Exemple de réalisation sur mesure avec découpe lettrage

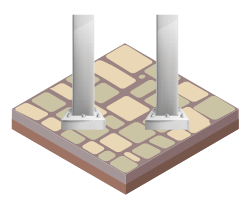


patine Corten
env. 3 à 6 mois

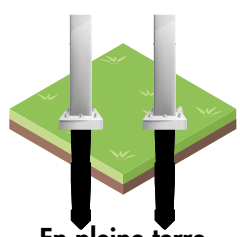
- Plusieurs modes de stabilisation suivant la nature du sol
- Possibilité de fixer les pieds sur béton (dalle, longrine, fondations)
- Implantation en pleine terre grâce à la fiche d'encastrement
- Poteaux en corten pour une meilleure intégration avec la gamme des panneaux pare-vues
- Visserie avec tête en corten



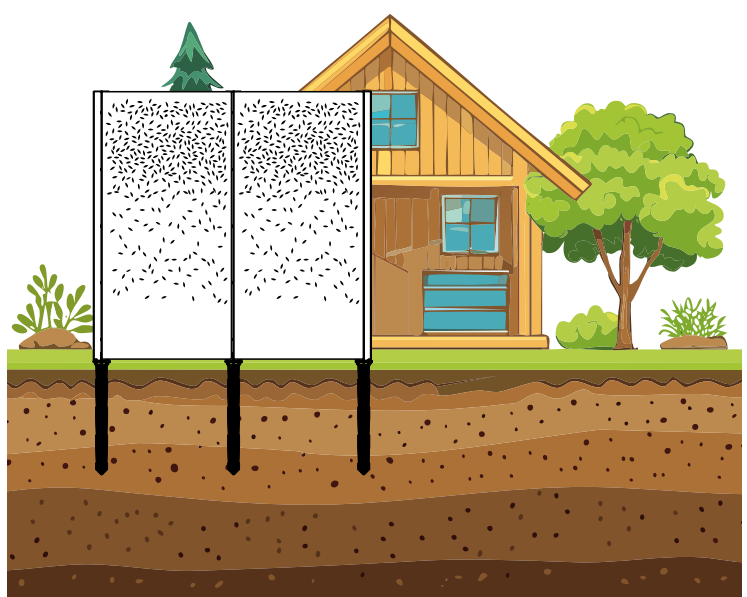
FIXATIONS DES PANNEAUX



Sur support béton
fixation M10



En pleine terre
fixation à la platine d'une
fiche d'encastrement



Possibilité de réaliser vos produits sur-mesure, consultez-nous. Panachable avec toute la gamme de produits béton et pierre naturelle.

DECORATION DU JARDIN

INSPIRATIONS VEGETALES



Feuilles • Corten



- Produit qui se patine
- Produit simple à assembler
- Décoratif et original
- Possibilité d'intégrer des formes ou motifs sur demande
- Fiches à planter dans la terre

Gamme Corten - objets décoratifs pour le jardin

Code article	Désignation	Unité qté de base	Poids kg/unités
OBJETS DECORATIFS EXTERIEURS - INSPIRATION VEGETALE			
301 489	DECORATION EN CORTEN PLATINE DE LESTAGE DIAM. 60 CM	Pce	-
301 490	DECORATION EN CORTEN PLATINE DE LESTAGE DIAM. 40 CM	Pce	-
301 491	DECORATION EN CORTEN CACTUS 3 BRANCHES HAUT. 170 CM	Pce	50
301 492	DECORATION EN CORTEN CACTUS 3 BRANCHES HAUT. 100 CM	Pce	25
301 493	DECORATION EN CORTEN CACTUS DROIT HAUT. 100 CM	Pce	15
301 494	DECORATION EN CORTEN CACTUS DROIT HAUT. 60 CM	Pce	9
301 495	DECORATION EN CORTEN CACTUS BOULE DIAM. 30 CM	Pce	7
301 496	DECORATION EN CORTEN LOTUS DIAM. 100 CM	Pce	27
301 497	DECORATION EN CORTEN FEUILLE HAUT. 120 CM	Pce	12
301 498	DECORATION EN CORTEN FEUILLE HAUT. 90 CM	Pce	9
301 499	DECORATION EN CORTEN FEUILLE HAUT. 60 CM	Pce	6
301 500	DECORATION EN CORTEN ARBRE VIE HAUT. 120 CM	Pce	8,58
301 501	DECORATION EN CORTEN ARBRE VIE HAUT. 70 CM	Pce	5

Possibilité de réaliser vos produits sur-mesure, consultez-nous. Panachable avec toute la gamme de produits béton et pierre naturelle.

Cactus boule • Corten



Arbre de vie • Corten



DECORATION DU JARDIN

INSPIRATIONS ANIMALES

- Produit qui se patine
- Produit simple à assembler
- Décoratif et original
- Possibilité d'intégrer des formes ou motifs sur demande
- Fiches à planter dans la terre

NB

patine Corten
env. 3 à 6 mois

fabrication
sur-mesure
possible

produit livré
rouillé

Gamme Corten - objets décoratifs pour le jardin

Code article	Désignation	Unité qté de base	Poids kg/unités
OBJETS DECORATIFS EXTERIEURS			
<i>OBJETS DECORATIFS APLAT ORIGAMI</i>			
301 502	DECORATION EN CORTEN PLAT ORIGAMI POULE HAUT. 50 CM	Pce	1,5
301 503	DECORATION EN CORTEN PLAT ORIGAMI COQ HAUT. 79 CM	Pce	2,5
301 504	DECORATION EN CORTEN PLAT ORIGAMI LAPIN HAUT. 43 CM	Pce	1,5
301 505	DECORATION EN CORTEN PLAT ORIGAMI CHAT HAUT. 49 CM	Pce	1,5
301 506	DECORATION EN CORTEN PLAT ORIGAMI RENARD HAUT. 55 CM	Pce	1,5
301 507	DECORATION EN CORTEN PLAT ORIGAMI SANGLIER HAUT. 60	Pce	1,5
301 508	DECORATION EN CORTEN PLAT ORIGAMI OURS HAUT. 72 CM	Pce	2,5
<i>OBJETS DECORATIFS APLAT</i>			
301 509	DECORATION EN CORTEN PLAT RENARD HAUT. 55 CM	Pce	1,5
301 510	DECORATION EN CORTEN PLAT CERF HAUT. 180 CM	Pce	4
301 511	DECORATION EN CORTEN PLAT FAON HAUT. 80 CM	Pce	3
301 512	DECORATION EN CORTEN PLAT BICHE HAUT. 120 CM	Pce	13,5
301 513	DECORATION EN CORTEN PLAT HERON HAUT. 80 CM	Pce	3
301 514	DECORATION EN CORTEN PLAT CIGOGNE HAUT. 80 CM	Pce	2,6
301 515	DECORATION EN CORTEN PLAT FLAMAND ROSE HAUT. 120 CM	Pce	3,5
301 516	DECORATION EN CORTEN PLAT CERF DESIGN HAUT. 210 CM	Pce	38,8
301 517	DECORATION EN CORTEN PLAT CERF DESIGN HAUT. 180 CM	Pce	30,5
301 518	DECORATION EN CORTEN PLAT CERF DESIGN HAUT. 105 CM	Pce	11,8
301 519	DECORATION EN CORTEN PLAT RENARD DESIGN HAUT. 106 CM	Pce	13,5
<i>OBJETS DECORATIFS PARAMETRIQUES</i>			
301 520	DECORATION EN CORTEN PARAMETRIQUE CHEVAL HAUT. 193 CM	Pce	100
301 521	DECORATION EN CORTEN PARAMETRIQUE CERF HAUT. 145 CM	Pce	79,5
301 745	DECO CORTEN PARAMETRIQUE PONEY HAUT. 100 CM 	Pce	50
<i>OBJETS DECORATIFS POLYGONAL</i>			
301 522	DECORATION EN CORTEN POLYGONAL CERF HAUT. 180 CM	Pce	-
301 523	DECORATION EN CORTEN POLYGONAL CERF HAUT. XX CM	Pce	-
301 524	DECORATION EN CORTEN POLYGONAL OURS HAUT. 150 CM	Pce	-
301 525	DECORATION EN CORTEN POLYGONAL PANTHERE	Pce	-
301 526	DECORATION EN CORTEN POLYGONAL RENARD HAUT. 50 CM	Pce	-

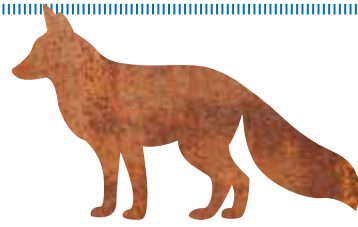
Possibilité de réaliser vos produits sur-mesure, consultez-nous. Panachable avec toute la gamme de produits béton et pierre naturelle.



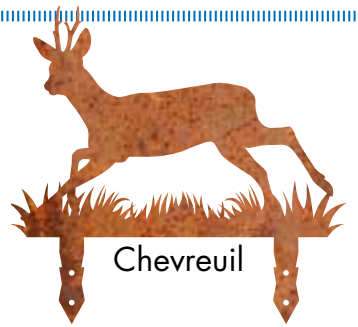
Cerf



Flamant rose



Renard



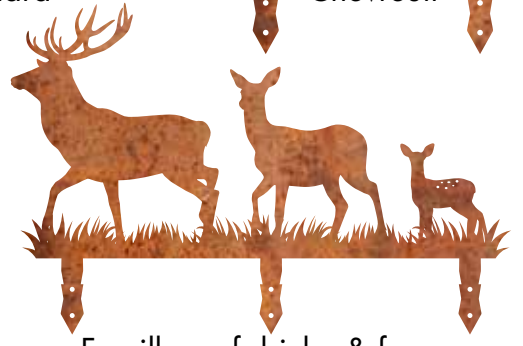
Chevreuil



Cigogne

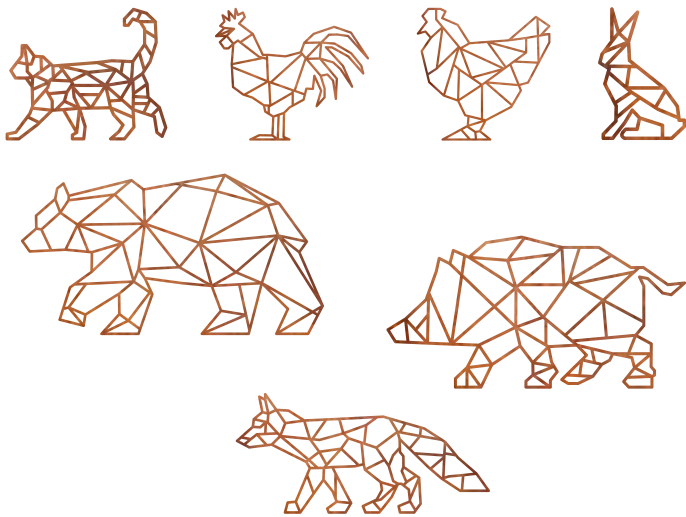


Héron



Famille cerf, biche & faon

SCULPTURE ANIMAUX À PLAT



SCULPTURE ANIMAUX ORIGAMI



SCULPTURE CERF DESIGN

SCULPTURE CORTEN PARAMETRIQUE CERF



SCULPTURE CORTEN PARAMETRIQUE CHEVAL



DECORATION DU JARDIN

INSPIRATIONS ANIMALES

+ produit

- Disponible en acier Corten et en acier thermolaqué
- Tailles ajustables



Biche polygonale



Cerf polygonal

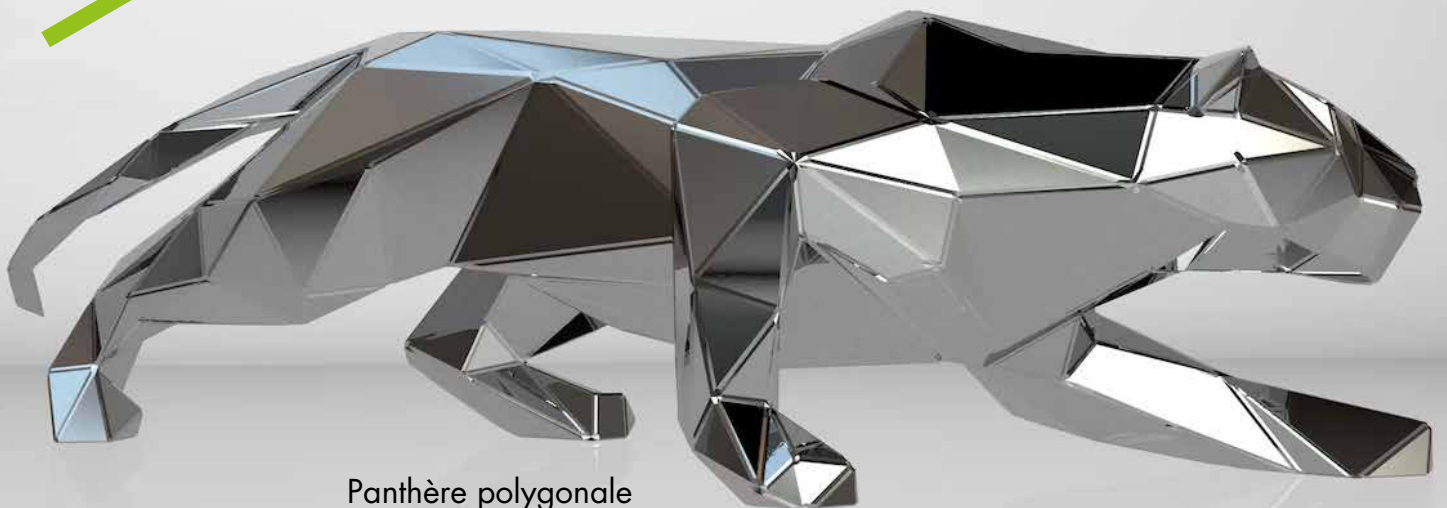


Ours polygonal



Renard polygonal

GAMME DISPONIBLE FIN 2026



Panthère polygonale



Renard origami • Corten



Chat origami • Corten

BRASERO

RONDS OU CARRE • LIVRAISON MONTEE



patine Corten
env. 3 à 6 mois

produit livré
rouillé

NB

- Décoratif et agréable lors des soirées fraîches
- Produit livré avec stop rouille pour éviter les coulures
- Personnalisation sur demande



Gamme Corten - braseros

Code article	Désignation	Unité qté de base	Poids kg/unités
BRASERO ROND			
301 527	BRASERO CORTEN ECAILLE DIAM. 100 CM	Pce	67
301 532	BRASERO BOL DIAM. 80 CM	Pce	15
BRASERO CARRES			
301 528	BRASERO CORTEN TWIST 65x65 CM	Pce	80
301 529	BRASERO CORTEN TWIST 80x80 CM	Pce	98,50
301 530	BRASERO CORTEN NICHE HORIZONTALE LONG. 145 CM	Pce	142
301 531	BRASERO CORTEN NICHE BOIS VERTICALE	Pce	72

*Plaque de cuisson en acier brut - grille incluse - vidage manuelle des cendres en retirant la plaque de cuisson
Dimensions plaque de cuisson : 98x98 cm - dimensions grille de cuisson : 42x42 cm



Possibilité de réaliser vos produits sur-mesure, consultez-nous. Panachable avec toute la gamme de produits béton et pierre naturelle.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE SEPA CUBIK®

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les droits et obligations réciproques de la société SEPA SARL (ci-après « le Vendeur ») et ses clients professionnels (ci-après « le Client ») dans le cadre de la vente des produits du Vendeur (ci-après les « Produits ») et des services annexes proposés par le Vendeur. Elles constituent la base de l'offre du Vendeur, conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce et sont le socle de la négociation commerciale et donc le point de départ de toutes les négociations entre le Vendeur et le Client. Les CGV s'appliquent à toutes les ventes conclues par le Vendeur avec le Client. Toute passation de Commande entraîne l'acceptation sans réserve des présentes CGV, qui prévalent sur toutes conditions générales, documents généraux ou particuliers du Client qui n'auraient pas été expressément acceptés par le Vendeur. A défaut de conclusion d'un accord avec le Client dérogatoire aux CGV, seules les présentes CGV s'appliqueront. Le fait que le Vendeur ne se prévale pas de l'une quelconque des dispositions des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dispositions en question.

ARTICLE 2 – VENTE

Le Client adresse au Vendeur par écrit en français une commande précisant les quantités et les références des Produits souhaités (la « Commande »).

Une fois réceptionnée par le Vendeur, la Commande est ferme et aucune modification - de quelque nature qu'elle soit - ne sera acceptée sauf accord exprès du Vendeur.

Le contrat de vente (ci-après le « Contrat ») est définitivement conclu lors de la confirmation de la Commande par le Vendeur via un accusé de réception de Commande.

Sur l'accusé de réception de Commande figurent le prix unitaire de chaque référence ainsi que le montant total de la Commande. L'enlèvement de la marchandise implique l'accord express du Client avec les conditions tarifaires figurant sur l'accusé de réception de Commande.

L'accusé de réception de commande indique également la date de livraison prévisionnelle de chaque Produit.

ARTICLE 3 – PRIX ET FACTURATION

Prix

Le prix des Produits est fixé sur la base du barème de prix annexé aux présentes CGV et pour leur période de validité. Ces prix sont également consultables sur le site internet du Vendeur. Le prix des Produits s'entend hors taxes et hors transport.

Sauf convention distincte ou conditions particulières expresses, les prix des Produits vendus sont ceux figurant dans le barème des prix au jour de la Commande. Ces prix sont, à cette date, fermes et définitifs.

Le Client pourra également bénéficier des remises et ristournes ou d'autres réductions de prix, en fonction des quantités acquises ou livrées par le Vendeur en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses Commandes.

En consécration d'un plan d'affaires annuel, le Vendeur peut notamment consentir au Client une réduction de prix exprimée en pourcentage de remise sur le barème de prix. Dans ce cas, le Vendeur communique par écrit au Client une grille de prix individuelle.

En cas de Commande spécifique (produits identifiés « sur Commande » au tarif général), un acompte pourra être exigé à la Commande. Cet acompte restera acquis à la société en cas d'annulation partielle ou totale de la Commande.

Facturation

Une facture est établie pour chaque livraison de Produits et adressée au Client dans les quinze jours suivant la livraison des Produits.

Pour chaque Produit, la quantité facturée est celle effectivement livrée, telle que sur le bon de livraison. Le prix unitaire est celui mentionné sur l'accusé de réception de Commande.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE REGLEMENT

Modalités de paiement

Le paiement du prix taxes incluses sera effectué en Euros net de tous frais bancaires, de préférence par virement sur le compte bancaire du Vendeur ou par chèque ou tout autre mode de paiement, au plus tard trente jours après la date d'émission de la facture.

Retard de paiement

En cas de retard de paiement, le Vendeur pourra suspendre toutes Commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme figurant sur la facture et non payée à l'échéance fera courir, de plein droit, des pénalités de retard calculées au taux de 5 %, et ce à compter du premier jour de retard outre une indemnité forfaitaire de 40 € pour les frais de recouvrement en application des articles L. 441-3 et D. 441-5 du Code de commerce auquel s'ajoute en cas de recouvrement qu'il soit amiable ou judiciaire une majoration forfaitaire de 5 % du montant TTC de la créance impayée sans préjudice de tous autres frais ou dépenses occasionnés par l'impayé.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur les pénalités de retard et indemnités, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

Seul l'encaissement effectif sur le compte du Vendeur est considéré comme un paiement libératoire. En aucun cas, une consignation, même dans l'hypothèse d'un litige, ne pourrait être assimilée à un paiement libératoire.

A défaut de paiement du prix à l'échéance, le Vendeur pourra de plein droit résilier la vente un (1) mois après une mise en demeure restée sans effet, sans préjudice de tout dommages-intérêts susceptibles d'être demandés par le Vendeur pour ce motif et se réserve la possibilité de ne plus accepter de Newelles Commandes de la part du Client.

ARTICLE 5 – LIVRAISON

Lieu et modalités de livraison

Sauf convention distincte ou conditions particulières expresses propres, la livraison est

réputée effectuée à l'usine du Vendeur dans le délai indiqué sur l'accusé de réception de commande.

Les Produits seront livrés en fonction des disponibilités du stock au moment de la livraison et dans l'ordre d'arrivée des Commandes.

En toute hypothèse, le Vendeur s'efforce de respecter les délais de livraison mais ces délais ne peuvent être garantis compte tenu de la nature de ses activités et des aléas logistiques. Dans une telle hypothèse, le Vendeur informe le Client dans un délai raisonnable de la manifestation d'aléas et/ou difficultés susceptibles d'entraîner un retard.

Par conséquent, de tels retards ne peuvent en aucun cas donner lieu, au profit du Client, à des pénalités, indemnités ou à l'annulation de la Commande. Toutefois, le Client non livré à la date indiquée dans le Contrat aura la possibilité, sauf retard imputable au Client, d'annuler tout ou partie de sa Commande un (1) mois après mise en demeure restée infructueuse.

En toute hypothèse, la livraison dans le délai ne peut intervenir que si le Client est à jour de toutes ses obligations à l'égard du Vendeur.

Transport

La livraison est effectuée, soit par la remise directe au Client, soit par la délivrance à l'usine du Vendeur à un expéditeur, transporteur ou convoyeur désigné par le Client ou, à défaut de cette désignation, choisi par le Vendeur. A compter de la notification de la mise à disposition des Produits par le Vendeur, le Client devra, dans les meilleurs délais et au plus tard quinze (15) jours ouvrés à compter de la notification de la mise à disposition, procéder à l'enlèvement des Produits. La résolution de la vente aura lieu de plein droit et sans sommation, au profit du Vendeur, après l'expiration du terme convenu pour l'enlèvement.

S'agissant des Produits faisant l'objet d'une commande spécifique, la résolution de la vente dans les conditions ci-dessus ouvre droit à des dommages et intérêts du montant TTC de la Commande du fait de l'impossibilité de leur revente.

En cas d'expédition par le Vendeur, l'expédition est, sauf stipulation contraire, prise en charge par le Vendeur et refacturée au Client. Il appartient au Client de vérifier les expéditions à l'arrivée et d'exercer, s'il y a lieu, ses recours contre les transporteurs, même si l'expédition a été faite franco.

Transfert des risques

Sauf convention distincte ou conditions particulières expresses propres, le transfert des risques liés aux Produits s'effectuera au jour de la livraison des Produits.

Aussi, sauf stipulation particulière expressément notifiée ou acceptée par le Vendeur, en conséquence du principe de livraison à l'usine du Vendeur, toutes les opérations de transport, d'assurance, de douane, de manutention, d'amenée à pied d'œuvre sont à la charge et aux frais, risques et périls du Client.

ARTICLE 6 – QUALITE DES PRODUITS – CONSEIL DE POSE

Les notices, plans, photographies, croquis et autres renseignements donnés à nos Clients ont pour objet de les informer de la spécificité des Produits et de la technique d'utilisation et de stockage de Produits. Ils ne peuvent pas être utilisés comme fondement à une quelconque réclamation à l'égard du Vendeur.

Le Client doit par ailleurs impérativement informer son propre client :

- des textes officiels en vigueur tels que DTU ou similaires permettant une réalisation dite « dans les règles de l'art » ;
- des indications suivantes.

6.1 Informations préalables

Nuances de couleurs/efflorescences

En préfabrication, les mêmes Produits, réalisés dans des conditions identiques, peuvent, en raison des variations de matières premières naturelles utilisées (ciment, sable, pigments minéraux), présenter des variations de teintes et sont donc inévitables.

Des traces blanchâtres, dues à une réaction chimique du ciment, peuvent dans certains cas apparaître à la surface des Produits. Ces efflorescences n'affectent en rien la qualité intrinsèque du béton et s'atténuent progressivement lors de l'exposition aux intempéries.

Ces efflorescences et nuances de couleur ne pourront être qualifiées de vices ou de défaut de conformité et n'appellent par conséquent aucune garantie ou réclamation.

Les dimensions, couleurs et poids de certains matériaux soumis à des variations inhérentes à leur nature ou à leur fabrication bénéficient des tolérances d'usage. Lors de la pose, il est donc fortement recommandé de mélanger les Produits d'une même teinte en alternant des Produits de 2 ou 3 palettes différentes, les différences de teinte s'atténuant avec le temps.

Micro fissures

Le Client est informé que dans certains cas, des micro fissures (visibles uniquement lorsque le béton mouillé commence à sécher) peuvent apparaître. Ces micro fissures n'altèrent en rien la qualité du matériau.

Ces micro fissures ne pourront être qualifiées de vices ou de défaut de conformité et n'appellent par conséquent aucune garantie ou réclamation.

Aspect de surface

Certains des Produits peuvent présenter des pores ou encore des « trous de bullage ». Ces pores ou bullages n'altèrent en rien la solidité et l'étanchéité à l'eau et ne compromettent pas la qualité des Produits.

Ces pores ou bullages ne pourront être qualifiés de vices ou de défaut de conformité et n'appellent par conséquent aucune garantie ou réclamation.

Poids

Le Vendeur précise que le poids mentionné dans ses barèmes de prix et catalogues correspond à des moyennes pouvant varier selon la densité des matériaux utilisés. Une différence de poids de + ou - 10% ne pourra être qualifiée de vice ou de défaut de conformité et n'appelle par conséquent aucune garantie ou réclamation.

6.2 Précautions

Joint

Comme tout matériau, le béton se dilate à la chaleur. Aussi, nous recommandons une pose à joints secs pour les bordures et pavés. Joints recommandés : bordures de 4 à 8 mm ; pavés de 2 à 3 mm. Une pose à joints secs trop faibles ou avec joints au mortier provoque des ruptures ou des éclatements de coin dus à des dilations ou affaissements. En cas de non-respect de ces précautions, toute qualification de vices ou de défaut de conformité sera écartée et par conséquent aucune garantie ou réclamation ne pourront être demandées au Vendeur en cas de dilatation.

Stockage et utilisation des Produits

Le Client doit conserver, utiliser et transporter les Produits conformément aux indications fournies par le Vendeur, aux règles de l'art et textes officiels que le Vendeur rappelle de façon non exhaustive :

- Aménagements urbains et produits de voirie en béton : DOCUMENT FIB
- Pour plus de détails et options sur les produits titulaires de la marque NF, le Client est invité à consulter le site internet du CERIB : www.cerib.com, ou contacter le service commercial du Vendeur pour obtenir une copie des attestations en vigueur.

6.3 Nuances et mise en oeuvre des produits naturels

Nuances de couleur et d'aspect

Les pierres sont des matériaux naturels qui peuvent présenter des variations de couleur, de veinage et de texture. Les particularités naturelles telles que nœuds, coquilles, veines ne peuvent être considérées comme motifs de refus ou donner lieu à des réductions de prix. Nous vous informons également que l'achat d'un même produit à des moments différés peut entraîner des changements de teinte et d'aspect dus à la non homogénéité du matériau. Quel que soit le produit utilisé, il est nécessaire de mélanger les différentes palettes livrées au fur à mesure de l'avancement de la pose.

Les produits en ardoise naturelle présentent un risque de délitement. Les dalles en ardoise noire ne sont pas calibrées ni dans l'épaisseur ni dans les dimensions.

Mise en oeuvre des produits naturels

La pose des produits naturels requiert des compétences spécifiques. Les renseignements mentionnés dans les pages ci-après ne peuvent être considérés comme des solutions engageant notre responsabilité.

IMPORTANT : Aucune réclamation ne pourra être acceptée en cas de non respect de nos recommandations.

ARTICLE 7. CONDITIONS DE RECEPTION

Réception

La réception des Produits aura lieu le jour même de l'arrivée des Produits à leur lieu de destination finale. Lors de la réception des Produits, le Client devra effectuer un contrôle des Produits livrés.

Par convention, la réception des Produits est réputée réalisée au plus tard deux (2) jours calendaires après leur livraison.

Livraison incomplète, défaut de conformité et vice apparent

Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des Produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la réception, les Produits seront réputés conformes en quantité et qualité à la Commande.

Le Client disposera d'un délai de trois (3) jours calendaires à compter de la réception des Produits commandés pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du Vendeur. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le Client.

Le Vendeur remplacera dans un délai raisonnable et à ses frais, les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

A défaut de dénonciation d'éventuel défaut apparent et/ou non-conformité dans le délai imparti, le Client est réputé avoir accepté les Produits sans réserve. En conséquence, le Client ne pourra, par la suite, ni réclamer le remboursement ni le remplacement de Produits, ni engager la responsabilité du Vendeur en invoquant un défaut de délivrance conforme.

De surcroît, tous produits ayant été mis en oeuvre alors qu'ils présentaient des défauts visuels apparents seront considérés comme acceptés dans l'état par la clientèle et ne pourront être sujets à réclamation.

ARTICLE 8 – RETOUR DES PRODUITS

Tout retour de Produit ne pourra avoir lieu qu'avec l'accord écrit et préalable du Vendeur. En cas de reprise de Produits, le Vendeur accordera un avoir au Client correspondant au prix des Produits repris minoré de 30% et les frais et risques liés au retour des Produits seront assumés par le Client.

ARTICLE 9 – FORCE MAJEURE

En cas d'inexécution du Vendeur ou du Client de l'une de ses obligations contractuelles, le cocontractant concerné ne sera pas considéré comme défaillant ni tenu à réparation si son manquement contractuel est dû à un cas de force majeure entendu comme tout événement imprévisible lors de la formation du Contrat, que le Vendeur ou le Client n'a pu ni éviter ni surmonter au moment de sa survenance et rendant impossible l'exécution totale ou partielle de ses obligations issues du Contrat. De telles causes de force majeure sont notamment la pénurie généralisée de matériaux ou de composants ou d'approvisionnement en énergie, une défaillance grave et irrésistible d'un Vendeur ou d'un sous-traitant, une grève de la main d'œuvre.

Dans un tel cas, le Vendeur ou le Client victime de cet événement devra en avvertir par écrit immédiatement son cocontractant.

Le Contrat sera suspendu pendant toute la durée du retard occasionné par le cas de force majeure sans qu'aucune indemnité ou mise en oeuvre de responsabilité puisse être recherchée de la part du Vendeur ou du Client.

Le Vendeur et le Client se rapprocheront afin de trouver une solution amiable à cette situation extraordinaire.

A défaut d'accord entre le Vendeur et le Client intervenu dans un délai de 30 jours après la survenance du cas de force majeure, le plus diligent d'entre eux pourra résoudre le Contrat par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à son cocontractant, sans qu'aucune indemnité ne soit versée à ce dernier.

ARTICLE 10 – GARANTIE – RESPONSABILITE

Le Vendeur s'engage à livrer des Produits conformes à la Commande et conformément aux indications de qualité des Produits visées à l'article 5. En toutes hypothèses la garantie du Vendeur ne comprend que le remplacement pur et simple du Produit reconnu non conforme. En aucun cas, la dépose et la repose des Produits ne pourront être prises en charge, ni aucune autre indemnité relative à des frais annexes.

Sauf réserves mentionnées selon le processus décrit à l'article 6, aucune réclamation relative à un défaut de conformité ou de qualité des marchandises vendues ne sera admise, et dans tous les cas si les Produits ont été mis en oeuvre par le Client ou son propre client. Conformément à l'article 1643 du Code civil, aucune garantie ne sera due par le Vendeur au titre des vices cachés entre professionnels de même spécialité. En toute hypothèse, si l'exclusion précédente n'était pas applicable, la garantie du Vendeur au titre des vices cachés sera, en tout état de cause, limitée à la remise en état ou au remplacement de la chose, à l'exclusion de la réparation de tout autre dommage matériel.

Conformément à l'article 1386-15 du Code Civil relatif à la responsabilité des produits défectueux, il est convenu que le Vendeur n'encourra pas de responsabilité résultant de ladite loi, pour ce qui concerne les atteintes aux biens.

Le Vendeur précise que les Produits doivent être utilisés selon la destination pour laquelle ils ont été fabriqués et mis en oeuvre conformément aux règles de l'art et aux précautions d'utilisation et de stockage notamment indiquées à l'article 6 ci-dessus, en toute hypothèse en aucun cas, une réclamation ou garantie ne sera admise en cas ;

- de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien des Produits ;
- d'usure normale du Produit ;
- de force majeure ;
- de défauts liés aux conditions atmosphériques ;
- d'intervention d'un tiers sur les Produits, d'une modification du Produit par le Client ou son client ou de sa mise en oeuvre ;
- de non-respect des prescriptions techniques ;
- d'un stockage inapproprié.

Par ailleurs, conformément aux indications de qualité des Produits visées à l'article 6 ci-dessus ; les variations de nuances ou de tonalités de couleurs, les efflorescences, les microfissures et pores ou bullages ne peuvent être considérés comme un défaut ou un vice. Enfin, le Vendeur ne saurait être déclaré responsable pour tout dommage résultant d'une violation par le Client des obligations mises à sa charge aux termes des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 11 – CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Par dérogation de l'article 1583 du code civil et quelle que soit la date du transfert des risques liés aux produits, ceux-ci restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix convenu.

Jusqu'à la date de paiement intégral du prix, les produits ne pourront pas être incorporés à d'autres produits mais devront restés individualisés.

En cas de saisie, ou tout autre intervention d'un tiers sur le produit, le client devra en informer dans les meilleurs délais le vendeur.

En vertu de la présente clause de réserve de propriété, le vendeur se réserve le droit d'exercer toute action dans le respect des dispositions légales applicables. Toute action en revendication entrainera la résolution de plein droit de la vente, tous les frais de reprise seront supportés par le client, sans préjudice de toute autre réclamation que pourrait faire le vendeur.

En cas de revente du produit avant complet paiement du prix, le droit de propriété du vendeur se reportera sur la créance du client à l'égard du sous-acquéreur.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE

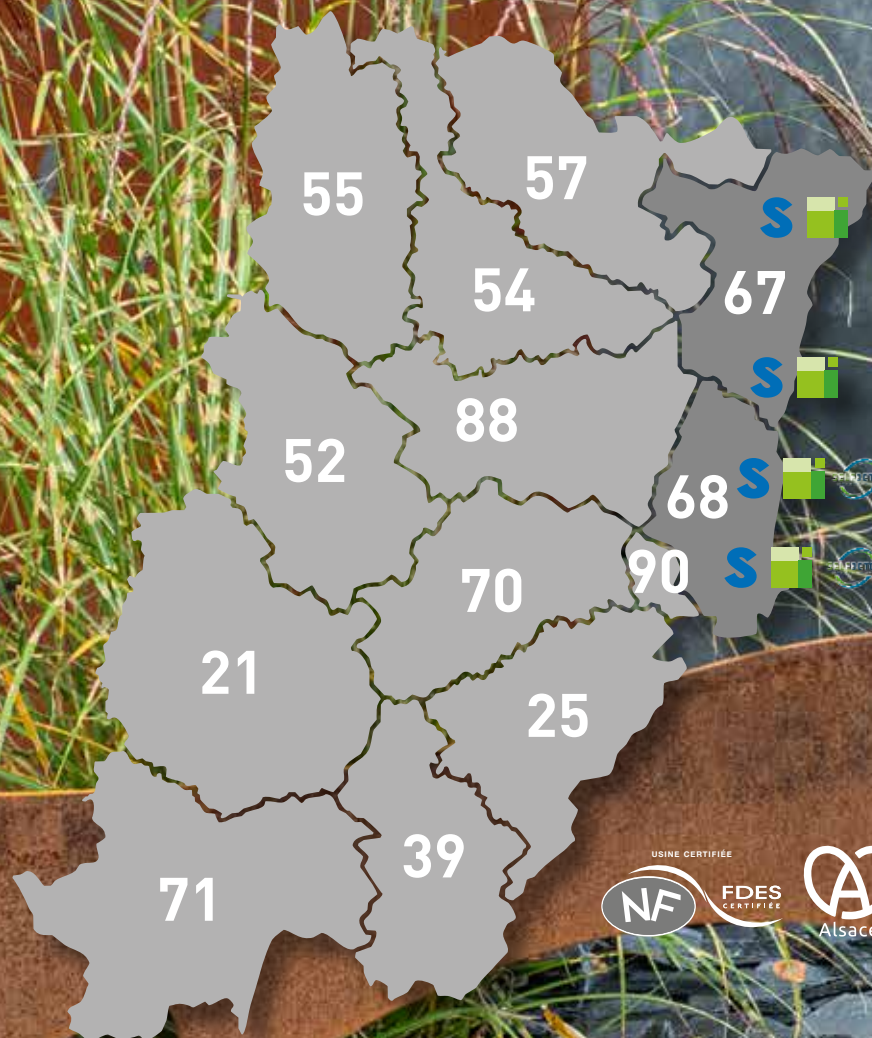
Le droit applicable est le droit français à l'exception de l'article 1195 du code civil.

ARTICLE 13 – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de litige, contestation ou difficulté de toute nature, le vendeur et le client rechercheront ensemble une solution amiable préalablement à toute action contentieuse.

A défaut de résolution amiable, tout litige, contestation ou difficulté de toute nature interviendra dans le cadre des relations entre le vendeur et le client notamment ceux relatifs aux CGV, contrat ou tout document contractuel concernant notamment la formation, la conclusion, la validité, l'interprétation, l'exécution, l'inexécution, la résiliation, la résolution ou la cessation pour quelque cause que ce soit sera définitivement et exclusivement tranché par les cours et tribunaux compétents du ressort du siège social du vendeur, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires ou en réfère ou par requête.

ADRESSES ET LOCALISATION



SCANNEZ MOI



4 SITES DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE

SCHWEIGHOUSE
23 rue du Ried
67590 Schweighouse/Moder
Tél. 03 68 16 00 91

SELESTAT (Siège social)
72 route de Strasbourg
ZI Nord
67600 Sélestat
Tél. 03 88 58 80 30

STE-CROIX-EN-PLAINE
Rue Louis Renault
68127 Ste-Croix-en-Plaine
Tél. 03 89 20 99 40

RIXHEIM
74 A route de Mulhouse
68170 Rixheim
Tél. SEPA 03 89 44 19 81
Tél. CUBIK® 03 89 44 14 14

Produits béton

www.sepa-alsace.com
info@sepa-alsace.com

Produits pierre naturelle

www.cubik-mineral-outdoor.fr
contact@cubik-mineral-outdoor.fr